Bourse communautaire Sport pur 2022 de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa

Demande de bourse communautaire Sport pur 2022 de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa :

Veuillez télécharger le formulaire de demande, le remplir et le sauvegarder. Une fois dûment rempli, veuillez l'envoyer à marci@sportottawa.ca, avec le budget (en format Excel) et toute autre pièce justificative.

La période de demande se termine le 24 février 2022, à 17 h. Les demandes reçues après cette date seront refusées.

1. Nom de l'organisme

2. Nom officiel devant figurer sur le chèque

3. Numéro d'enregistrement d'organisme sans but lucratif (provincial ou fédéral) [pour confirmer l'admissibilité de l'organisme]

4. Nom de la personne-ressource

5. Numéro de téléphone de la personne-ressource

6. Courriel de la personne-ressource

7. Fonction au sein de l'organisme

8. Le projet se déroulera-t-il à Ottawa? (seules les activités qui ont lieu à Ottawa sont admissibles)

9. Veuillez indiquer les groupes d'âge ciblés principalement par votre projet – sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent :
    a. Enfants de 12 ans et moins;
    b. Jeunes de 13 à 24 ans;
    c. Adultes (de 25 à 64 ans);
    d. Aînés (65 ans et plus);
    e. Personnes handicapées;
    f. Grand public.

10. Quel programme souhaitez-vous offrir pour favoriser l'inclusivité des personnes qui se heurtent à des obstacles à leur participation au sport, entre autres celles qui sont confrontées à des barrières sociales, économiques ou raciales et les populations sous-représentées et marginalisées? (**2000 caractères maximum (avec espaces)**

11. Sélectionnez tous les principes Sport pur auxquels ce programme adhère et décrivez comment le programme favorise ces principes :

    - ☐ Vas-y : Fais face au défi – recherche toujours l'excellence. Découvre ton potentiel.
    - ☐ Fais preuve d'esprit sportif : Joue honnêtement – respecte les règles, à la lettre et dans leur esprit. La victoire n'a de signification que lorsque la compétition est honnête.
    - ☐ Respecte les autres : Manifeste du respect à l'égard de quiconque est engagé dans la production de ton expérience sportive, tant sur l'aire de jeu qu'à l'extérieur. Gagne avec dignité et perds avec grâce.
    - ☐ Amuse-toi : Prends plaisir à pratiquer le sport. Conserve une attitude positive tant sur l'aire de jeu qu'à l'extérieur.
    - ☐ Garde une bonne santé : Place ta santé physique et mentale au-dessus de toute autre considération – évite les activités non sécuritaires. Respecte ton corps et tiens-toi en forme.
    - ☐ Inclus tout le monde : Partage le sport avec les autres. Aide à établir un environnement où tout le monde peut jouer.
    - ☐ Donne en retour : Trouve des moyens de manifester ton appréciation pour la communauté qui soutient ton sport et contribue à rendre possible sa pratique.

    Description (2000 caractères maximum (avec espaces)) :

12. En quoi ce programme adhère-t-il aux objectifs caritatifs de la Fondation Sport pur, qui consistent à élaborer, à faciliter, à entreprendre et à promouvoir des programmes et des initiatives axés sur l'inclusion, la participation, le bénévolat, le leadership, la philanthropie et d'autres valeurs similaires qui contribuent à bâtir des collectivités fortes? **(2000 caractères maximum (avec espaces)) :**

13. Veuillez expliquer pourquoi le sport pur est important pour votre organisme. **(2000 caractères maximum (avec espaces)) :**

14. Veuillez indiquer le montant que vous demandez à la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa et à la Fondation Sport pur. (**jusqu'à 1 500 $**)

15. Veuillez décrire brièvement les activités incluses dans ce programme. **(2000 caractères maximum (avec espaces)) :**

16. Date de début prévue :

17. Date de fin prévue :

18. Prévoyez-vous vous associer à d'autres organismes dans le cadre de ce programme?
    a. Oui
    b. Non

19. Dans l'affirmative, veuillez donner le nom des organismes partenaires et leur contribution au programme.

20. Veuillez joindre le budget du programme en format Excel et assurez-vous qu'il comprend les éléments suivants :

    a. Coûts totaux d'exécution du programme (p. ex. pour une saison complète, un cycle, une cohorte)

    b. Comment l'organisme entend dépenser la contribution de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa au programme, si votre demande est acceptée **(jusqu'à 1 500 $)**
        a. **les coûts liés au personnel** – programmes d'apprentissage et de formation pour les entraîneurs, les arbitres et les autres bénévoles de l'organisme axés sur des questions telles que l'intégration et l'inclusion de tous les participants;
        b. **les coûts liés aux installations** – temps d'utilisation de la patinoire, du terrain, de la piscine
        c. **les coûts liés à l'équipement**
        d. **autres coûts** (fournissez des détails sur les autres coûts de fonctionnement du programme)

    c. Total des sources de financement pour l'exécution du programme
        a. Veuillez indiquer si chaque source de financement est garantie ou non.
        b. Pour les sources de financement qui ne sont pas garanties, veuillez indiquer comment vous comptez obtenir les fonds requis notamment au moyen d'initiatives de collecte de fonds, d'autres demandes de subvention.

21. Présentez-vous des pièces justificatives, comme des liens vers des statistiques, des études, des photos et des diagrammes?
    a. Oui
    b. Non

Foire aux questions

1. **Qui finance la bourse communautaire Sport pur de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa?**
   La bourse est financée grâce à des dons versés à la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa, notamment lors du Sommet annuel sur les sports du Conseil du sport d'Ottawa.

2. **Quel est le rôle de la Fondation Sport pur en ce qui a trait à la bourse communautaire Sport pur de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa?**
   La Fondation Sport pur et le Conseil du sport d'Ottawa sont des partenaires dans l'administration de la bourse communautaire Sport pur de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa. Pour être admissibles au financement, les demandeurs doivent démontrer qu'ils adhèrent aux Principes Sport pur et aux objectifs caritatifs de la Fondation Sport pur.

3. **Les programmes qui soutiennent des athlètes individuels, comme les bourses d'études, sont-ils admissibles à la bourse communautaire Sport pur de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa?**
   Non. L'objectif de la bourse communautaire Sport pur de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa est de financer les programmes qui favorisent l'inclusivité des personnes qui se heurtent à des obstacles à leur participation au sport, entre autres celles qui sont confrontées à des barrières sociales, économiques ou raciales et les populations sous-représentées et marginalisées, plutôt que de soutenir des athlètes individuels. Veuillez consulter la définition d'un programme à la section des **TERMES CLÉS**.

4. **Pourquoi les demandeurs doivent-ils indiquer dans leur demande le montant total des sources de financement nécessaires à l'exécution du programme?**
   Les demandeurs proposent souvent des programmes dont le budget est supérieur à 1 500 $ (soit le montant maximal de la bourse communautaire Sport pur de la Fondation du Conseil du sport d'Ottawa). La Fondation du Conseil du sport d'Ottawa tient à s'assurer que les demandeurs disposent de fonds suffisants – outre le montant de la bourse – pour mener à bien leur programme.

5. **Une fois le processus de demande terminé, comment les demandeurs seront-ils informés de la décision définitive concernant le financement?**
   Les demandeurs seront informés de l'état de leur demande dans les deux mois suivant la date de fin de la période de demande.

Définition des termes clés

1. **Populations sous-représentées**
   En vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi du Canada, il s'agit de groupes qui comprennent les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, les personnes handicapées et les membres des communautés LGBTQ2+.

2. **Accessibilité**
   Définition tirée des politiques canadiennes du sport : Liberté et capacité dont jouit une personne handicapée de profiter des programmes, des installations et des services offerts à tous les échelons du système sportif canadien.

3. **Inclusion**
   Définition tirée de la Politique canadienne du sport 2012 : Les programmes sportifs sont accessibles et équitables. Ils reflètent l'éventail des intérêts, des motivations, des objectifs et des habiletés des participants ainsi que la diversité de la société canadienne.

4. **Programme**
   Définition tirée du document du Programme national de certification des entraîneurs intitulé Élaboration d'un programme sportif de base : agencement planifié et progressif d'activités, dont la nature, le nombre, la fréquence, la durée et les contenus sont adaptés à l'âge et au vécu sportif des athlètes, et dont le but est de favoriser le développement athlétique et la forme sportive de ceux-ci au fil des semaines.
   i. Les principales composantes d'un programme sportif sont les suivantes :
      1. Dimension temporelle;
      2. Événements;
      3. Intentions, objectifs et priorités;
      4. Structure;
      5. Progression;
      6. Régulation et évaluation.